



Le mythe du Gothard

Deux éoliennes pourraient s'ajouter aux cinq déjà érigées en 2020 au col du Gothard. Le Conseil d'État tessinois a ouvert une consultation publique. À première vue, rien de particulièrement alarmant : bien qu'il constitue un site emblématique de la cohésion nationale, le Gothard est déjà traversé par des lignes à haute tension et une route très fréquentée. Mais l'essentiel est dans le *storytelling* officiel. Pour défendre ces nouvelles machines, les autorités parlent d'un « site particulièrement intéressant ». Les chiffres de l'OFEN disent exactement l'inverse : avec un rendement moyen qui n'atteint même pas 12% sur les quatre dernières années (10.8% en 2025!) le Gothard figure parmi les pires du pays. On retrouve ici une habitude bien connue des milieux éoliens : tordre les faits de manière répétée jusqu'à les rendre acceptables. Reproduit sans recul par l'ATS, le narratif devient vérité. Au final, le mythe l'emporte sur la réalité.



Michel Fior

No 49 – mai 2026

Sommaire :

Vaud

« Sur Grati » : le budget a explosé et VOé doit partager le gâteau ! 1

Neuchâtel

L'intérêt national, simple variable d'ajustement pour le Tribunal fédéral 2

Suisse

Les batteries géantes : solution à l'intermittence ? 3

L'OFEN l'affirme sans rire : 438 éoliennes pour 10% de la consommation actuelle 4

Valais

Courtis Neufs : un projet industriel démesuré au cœur du paysage valaisan 5

L'invité

Daniel Schmitt chef de projet Fundraising des initiatives PLCH 6

Vaud

JMB

« Sur Grati » : budget explosé, VOé doit partager le gâteau !

Depuis le début du projet, Le Groupe VOé (Vallorbe-Orbe électricité) est le promoteur local du projet éolien dont la construction a déjà débuté. Emmené par Stéphane Costantini, syndic de Vallorbe, membre du conseil de VOé et membre du comité de Suisse Éole, le projet s'est toujours voulu local. [Comme on peut le lire sur le site](#) : de l'énergie renouvelable produite et consommée localement. Un projet développé par trois communes et une entreprise locale. Une contribution à l'indépendance énergétique de la région.

De fait, c'est sans surprise que nous constatons que les coûts du projet ont explosés. Rien que les éoliennes coûtent bien plus que prévu au départ : 75 Mios au lieu de 60. Et c'est sans compter les autres coûts tels que l'adaptation du réseau et sa connexion, les frais de fonctionnement, entretien, y compris des routes, déneigement...

Bref, l'affaire est trop grosse pour la petite VOé (moins de 70 Mios de chiffre d'affaires) qui a eu les yeux plus gros que le ventre. Comme de dit le [communiqué de presse](#) récemment paru, un important actionnaire suisse alémanique vient à la rescousse : [aventron AG](#) basé à Münchenstein auquel se joint [SIE SA](#) distributeur principal de l'Ouest lausannois. Les communes locales de Premier, Vaulion et Vallorbe n'auront plus que les miettes... plus, M. Costantini avoue lui-même que le rendement du parc sera faible (4%) pour autant que les chiffres de production soient atteints.

Brèves

AXPO fait du lobbying actif en faveur des éoliennes en hiver



Ces panneaux publicitaires sur les pylônes de la télécabine Médran-Ruinettes à Verbier ont marqué les esprits. Mais que fait AXPO dans cette galère ?

Elle fait de la politique. Depuis 2025 le plus grand groupe énergétique suisse a transformé cette approche commerciale en un projet de société appelé **"AXPO Energy Reports"**. L'objectif n'est plus seulement de faire de la publicité locale, mais de peser sur le débat national concernant l'approvisionnement hivernal.

Il faut se rappeler qu'AXPO est entièrement en mains publiques puisque son capital est détenu par des cantons ou leurs services industriels du Nord-Est de la Suisse : ZH, AG, SG, TG, SH, GL, ZG.

Ce faisant, AXPO Holding intervient directement dans la politique nationale et se joint indûment au lobby éolien piloté par l'OFEN.

Neuchâtel

L'intérêt national, simple variable d'ajustement pour le Tribunal fédéral

MF

En janvier, le Tribunal fédéral a rendu son arrêt ([1C_500/2023](#)) dans le dossier du parc éolien des « Quatre Bornes », trois mâts prévus près des Bugnenets, dans le canton de Neuchâtel (Val-de-Ruz). La décision laisse un sérieux arrière-goût d'arbitraire, notamment sur la question centrale de l'« intérêt national ». Avec une production annuelle inférieure au seuil de 20 GWh, si l'on intègre les pertes, le projet ne l'atteint clairement pas.

Ce point décisif devient pourtant accessoire sous la plume des juges. La Cour estime que la question peut rester indécise: le projet n'aurait pas besoin de satisfaire à un intérêt national, faute de pesée d'intérêts avec d'autres intérêts en présence. Un simple intérêt public suffirait. En clair: nul besoin de mettre le paysage dans la balance.

Une telle lecture laisse pantois. Le projet est implanté au cœur du Parc naturel régional du Chasseral, dont la mission première est précisément la protection et la mise en valeur du paysage. Il touche même le massif emblématique du Chasseral, classé à l'inventaire fédéral des paysages d'importance nationale (IFP). Prétendre qu'aucune pesée d'intérêts n'est nécessaire revient à vider de sa substance le statut même de parc naturel.



Et l'argumentation atteint un sommet lorsque le Tribunal fédéral relève que « les vues depuis le Chasseral sont orientées vers le lac de Bière plutôt qu'en direction du parc éolien ». Comme si l'on fréquentait le Chasseral uniquement pour aller admirer le plateau suisse, comme si le paysage se découpait en tranches administratives de valeur inégale.

Cette décision témoigne d'un droit détaché de la réalité du terrain. À force de raisonner en vase clos, le Tribunal fédéral semble oublier que le paysage ne se consulte pas sur dossier, qu'il se vit, se parcourt, se contemple. Lorsqu'une haute cour réduit l'intérêt national à une variable d'ajustement et la protection du paysage à un détail, elle fragilise la confiance déjà fortement entamée dans ses arrêts et donne l'image de juges qui, à force de ne jamais sortir de leur bureau, finissent par ne plus voir ce qu'ils sont censés protéger.

Brèves (suite)

Goldwind : l'art de changer le vent en or



Source : PLCH

Les 19 éoliennes de la Montagne de Buttes seront produites par **Vensys**, filiale du groupe chinois **Goldwind**.

L'Europe compte pourtant plusieurs fabricants indépendants d'éoliennes, mais les Services industriels genevois SIG et Groupe E leur ont préféré la filiale d'un grand groupe chinois en prétextant que c'était une des seules entreprises capable de construire des éoliennes à 180 m. alors que ce groupe chinois est actuellement sous enquête pour concurrence déloyale. Le parc éolien de la Montagne de Buttes montre une fois de plus les logiques qui se cachent derrière les beaux discours verts : logique financière, dépendance énergétique et technologique face à des centres de décision situés à l'autre bout de la planète. Près de CHF 100 millions payés par des contribuables suisses partent ainsi dans cette championne des droits humains qu'est la Chine.

Suisse

Les batteries géantes, solution à l'intermittence ?

JMB

La production des éoliennes dépend de la météo et n'est pas maîtrisable*. Il est impossible de stocker l'électricité localement à des coûts raisonnables pour plus de quelques heures. Il faut donc des sources d'énergie pilotables : hydrauliques, fossiles ou nucléaires.

La Suisse offre quelques possibilités de stockage avec les systèmes de pompage – turbinage tels que **Nant de Drance** en Valais (photos ci-contre) et de **Limmern** dans le canton de Glaris. Mais les possibilités d'en construire d'autres sont très limitées et leurs capacités resteront largement insuffisantes, en particulier pour assurer le stockage intersaisonnier.



De plus, ceux-ci entraînent des pertes énergétiques considérables de l'ordre de 10-20% et il faut construire de nouvelles lignes à très haute tension. Résultat : les prix de ce stockage sont très élevés.

En dehors du développement des batteries privées, de nouvelles techniques de batteries géantes existent déjà. Celle de **Flexbase** qui est en construction à Laufenburg (AG) devrait coûter plusieurs milliards de CHF. Elle utilise la technologie REDOX (Réduction-oxydation) pour créer la plus puissante batterie du monde capable de produire de 1.2 GWh, **soit l'équivalent de la centrale nucléaire de Leibstadt... mais pendant deux heures seulement !**

Dans les dix prochaines années, il y aura certainement de nouvelles technologies de stockage mais aucune ne sera capable de stocker l'énergie éolienne à grande échelle sur une plus longue période.

Comme le dit lui-même le **Swiss EnergyScope**, de l'EPFL :

« En fait, le défi principal du stockage de l'électricité est plus économique que technique. Seule une augmentation significative du prix de l'électricité pourrait garantir la rentabilité de ces différentes options ».

*** Tout comme le photovoltaïque !**

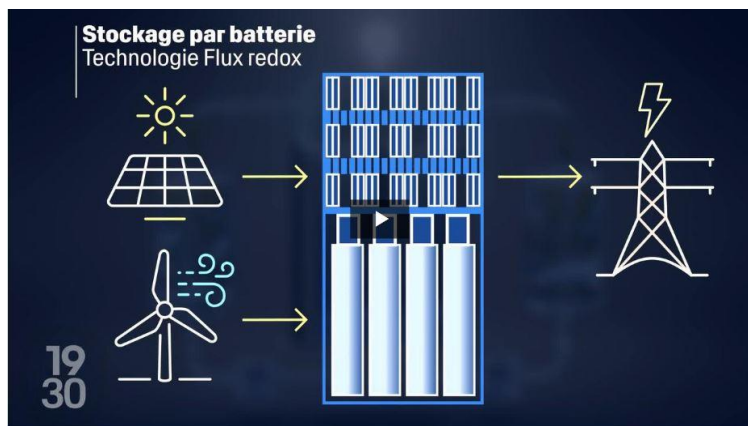


Image RTS

Suisse

L'OFEN l'affirme sans rire : les 438 éoliennes actives ou planifiées produiraient ensemble 2.5 TWh, presque 10% de la consommation actuelle.

JMB

Fin mars, le [GREE](#) organisait pour la première fois les Rencontres de l'éolien à Yverdon-les-Bains. Présentée comme un rendez-vous désormais incontournable, cette grand-messe avait visiblement pour but de redonner un peu de courage aux divers acteurs de l'éolien romand.

C'est dans ce cadre que Mme Saskia Bourgeois, responsable enthousiaste du dossier éolien à l'Office fédéral de l'énergie a fait une [présentation](#) dont sont extraites les diapositives ci-dessous. Le premier tableau prétend représenter le développement actuel de l'éolien en Suisse.

Comme on le voit après un bref calcul, il s'agirait d'une huitantaine de parcs comportant près de 440 éoliennes (~3.5 MW) pour une production annuelle évaluée à 2.3 TWh. On comprend aussi que plus de la moitié d'entre elles n'en sont seulement qu'au stade de la planification, mais soit.

Cette production, qui est encore bien loin d'être acquise, représenterait 4% de la consommation actuelle d'électricité (60 TWh) et presque 2.5% de la consommation estimée aujourd'hui pour 2050 (90 TWh), dont on sait parfaitement qu'elle peut encore fluctuer à la hausse.

Rappelons-nous, juste pour sourire, que la production éolienne 2025 était de 161 GWh, soit 0.27%.

Ce qui est moins drôle, par contre, c'est que l'OFEN affirme encore et toujours que le potentiel éolien en Suisse est encore beaucoup plus élevé que ça : 29.5 TWh/an, soit l'équivalent de plus de trois centrales comme Gösgen (8 TWh/an) ou encore près de 5'000 éoliennes de 3.4 MW.

On serait alors très loin des quelques centaines d'éoliennes que M. le Conseiller fédéral Rösti évoque régulièrement en public.



Saskia Bourgeois

Elle est responsable du domaine de l'énergie éolienne au sein de l'OFEN. C'est une pro-éolienne engagée au passé déjà chargé.

Avant d'entrer à l'OFEN, elle était collaboratrice de [Meteotest](#) où elle s'est illustrée dans l'élaboration du très contesté [Atlas des vents](#) en 2016, particulièrement optimiste en matière de gisement de vents en Suisse.

Comme par hasard, cette publication a eu lieu juste avant la [votation de juin 2017](#) sur la stratégie énergétique 2050 et a donné beaucoup de grain à moudre à Suisse Éole qui n'a pas manqué d'en profiter pour peser sur la votation.

Quelques contacts avec elle nous ont permis de remettre en cause sa manière de procéder et les nombreuses extrapolations hasardeuses de cette première version.

Il est intéressant de noter qu'après son départ de Meteotest, une nouvelle carte beaucoup plus raisonnable a été publiée.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

DÉVELOPPEMENT ET EXTENSION ACTUELS DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN SUISSE

Situation en mars 2026 :

En service

13 parcs, 50 éoliennes, 109 MW, 185 GWh par an

Autorisés / en construction

3 parcs, 15 éoliennes, 50 MW, 95 GWh par an

En cours de procédure

21 parcs, 143 éoliennes, 500 MW, 860 GWh par an

En cours de planification

42 parcs, 230 éoliennes, 727 MW, 1 344 GWh par an

2,3 TWh/a



GREE RENCONTRES ROMANDES ÉOLIEN • OFEN / ÉNERGIES RENOUVELABLES • SASKIA BOURGEOIS / ELISA PORFIDO • 26.03.2026

17

ÉTUDE DE L'OFEN DE 2022 SUR LE POTENTIEL ÉOLIEN EN SUISSE

Potentiel éolien en Suisse : 29,5 TWh/a

- Plateau suisse : 17,5 TWh/a
- Arc jurassien / vallées alpines : 7,8 TWh/a
- Région alpine : 4,2 TWh/a

À titre de comparaison :

Consommation d'électricité en Suisse : environ 60 TWh par an

Production d'électricité de la centrale nucléaire de Gösgen : 8 TWh par an

GREE RENCONTRES ROMANDES ÉOLIEN • OFEN / ÉNERGIES RENOUVELABLES • SASKIA BOURGEOIS / ELISA PORFIDO • 26.03.2026

16

Brèves (suite)

Ste-Croix : tout va bien mais...



Lors d'une présentation publique récente (GREE), le responsable des énergies renouvelables chez Romande Energie et chef de projet a fait un premier bilan du dernier exercice du parc de Ste-Croix.

Bonne nouvelle : la plupart des surfaces de chantier ont déjà été végétalisées.

Moins bonne nouvelle : deux facteurs pèsent sur la production. D'abord le givre, qui a causé des pertes représentant environ 10% de la production théorique en 2025, soit près de 2,5 GWh. Mais aussi les arrêts liés aux chiroptères, responsables d'environ 4% de pertes supplémentaires, soit 0,9 GWh. C'est beaucoup plus que les déductions habituellement faites dans les documents de projet. Et ça ne semble pas devoir baisser beaucoup.

Rappelons encore qu'avec seulement 19.7 GWh, la production d'électricité est tombée bien en dessous des 22 GWh /an ciblés initialement par le parc, et en-dessous des 20 GWh nécessaires pour être reconnu d'intérêt national.

Valais

Courtis Neufs : un projet industriel démesuré au cœur du paysage valaisan

FLA

Le futur parc éolien de Courtis-Neufs prévoit l'installation de deux machines de **255 mètres de haut**, parmi les plus grandes d'Europe, à proximité immédiate de l'éolienne du Mont-d'Ottan (140 m), en service depuis 2008. Avec ces nouvelles installations, on change d'échelle : il ne s'agit plus d'équipements techniques isolés, mais de véritables structures industrielles qui domineront durablement tout le paysage. Dans un environnement alpin et agricole, ces machines ne s'intègrent pas : **elles s'imposent**.

Leur hauteur dépasse largement tous les aménagements environ-

nants, et le mouvement des pales attire l'œil à plusieurs kilomètres. Le Valais est reconnu pour la force de ses paysages : ce n'est pas seulement une identité culturelle, c'est aussi une ressource touristique essentielle. L'installation d'éoliennes de 255 mètres transformerait profondément cette identité visuelle.

Vivre à proximité d'un tel parc signifie composer avec des nuisances quotidiennes : un **bruit de fond continu**, le **mouvement permanent** des pales, des **ombres clignotantes** dans les habitations lorsque le soleil est bas, et des **balises lumineuses nocturnes** visibles depuis toute la vallée. Dans les pays voisins, ces effets sont documentés et souvent sous-estimés lors des études préalables.

Les premières habitations se trouvent à **240 mètres** des futures machines. La zone de détente du Rosel est en bordure immédiate, et la zone habitable à environ **600 mètres**. Les riverains subissent déjà l'impact paysager et sonore de l'éolienne du Mont-d'Ottan et expriment une inquiétude croissante face au projet. Des conséquences sur la valeur immobilière sont également à prévoir, comme observé ailleurs en Europe. Beaucoup d'habitants ont le sentiment que leur avis pèse peu face aux intérêts financiers des promoteurs et de la commune, qui percevrait environ **550 000**

CHF par an pour une production annoncée de **49 GWh/an**. Lorsque l'on modifie un paysage pour des décennies, la population devrait être au centre du processus. Or, la ville de Martigny, membre du conseil d'administration de la société porteuse du projet, se limite à affirmer que la loi sera respectée sans éprouver la moindre compassion pour les personnes qui vont souffrir de la situation.

Le débat sur Courtis-Neufs dépasse la seule question énergétique. Il touche à la cohérence territoriale, à la qualité de vie et au respect du paysage. Le dernier mot reviendra au **Conseil général de Martigny**, qui devra décider en décembre 2027 s'il valide la modification du plan d'aménagement permettant au projet de poursuivre sa procédure. Le paysage de la plaine du Rhône est-il à vendre ? L'APPCR (Association pour la protection du Coude du Rhône) va tout mettre en œuvre pour préserver ce paysage si cher au cœur de ses membres.



Source : Ville de Martigny



Daniel Schmitt

Il est né à Bâle et a passé sa jeunesse dans le Jura à Porrentruy et à St-Imier.

Titulaire de plusieurs diplômes dans les domaines de la technique, de la vente et du marketing. Il a terminé sa formation en gestion et management à l'Université de St-Gall.

La suite de son parcours l'amène à diriger une large gamme d'entreprises (jusqu'à 400 collaborateurs) dans l'industrie des machines, l'automation, le second œuvre du bâtiment et l'horlogerie.

Il a même créé sa propre entreprise dans les systèmes logistiques pour utilitaires.

Daniel Schmitt a été le responsable de la campagne de récolte des signatures des deux initiatives fédérales de Paysage Libre.

Il rempile aujourd'hui pour la campagne de récolte des fonds nécessaires à notre succès.

L'invité* : Daniel Schmitt, chef de projet « Fundraising » des initiatives de Paysage Libre

Bravo et merci !

C'est avec une grande joie, et aussi une certaine fierté, que nous pouvons revenir sur une étape importante : grâce à votre engagement infatigable, nous avons réussi à réunir les signatures nécessaires pour les deux initiatives populaires fédérales « Protection des forêts » et « Protection des communes ». Ce résultat est loin d'aller de soi, il constitue une preuve claire de ce que nous pouvons accomplir ensemble lorsque nous défendons nos convictions avec constance et détermination.

Chaque signature représente un engagement, une force de conviction et un investissement personnel. Beaucoup d'entre vous ont récolté des signatures par tous les temps, mené des conversations et sensibilisé la population à nos préoccupations. Pour cela, nous vous adressons nos remerciements sincères et chaleureux.

Mais ce succès n'est qu'un début. En vue de la votation populaire prévue en 2027, un chemin décisif nous attend encore. La campagne à venir déterminera si nos initiatives obtiennent le soutien nécessaire au sein de la population.

Pour atteindre cet objectif, nous avons à nouveau besoin de votre soutien – notamment aussi sur le plan financier. Une campagne efficace exige une communication professionnelle, une large présence et une information ciblée. Nous mobiliserons et utiliserons de manière systématique et professionnelle toutes les sources de dons disponibles à l'échelle nationale.

Notre objectif est clair : informer et sensibiliser la population de manière factuelle, solide et convaincante sur les effets de l'énergie éolienne en Suisse. Il est essentiel de rendre nos arguments visibles et de contribuer activement au débat.

Nous vous prions donc chaleureusement de nous accompagner dans cette prochaine étape, par des dons, par votre engagement personnel et en relayant nos préoccupations dans votre entourage.

Ensemble, nous avons déjà accompli de grandes choses. Ensemble, nous pouvons aussi relever le défi qui nous attend.



** « L'invité(e) » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*